



MUNICIPALITÉ DE LA MOTTE
AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la municipalité de La Motte

**Avis public est par la présente donné par la soussignée,
directrice générale de la municipalité de La Motte :**

Une séance spéciale sera tenue le 18 décembre 2025 à 18h30 à la salle Héritage du Centre communautaire de la Motte.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption du budget de la municipalité pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2026.
2. Adoption du taux de la taxe foncière pour l'exercice financier 2026.
3. Adoption du programme triennal des immobilisations.

Les délibérations et la période de questions lors de cette session porteront exclusivement sur le budget.

DONNÉ À LA MOTTE CE HUITIÈME JOUR DE DÉCEMBRE DE L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ.

Rachel Cossette
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Rachel Cossette, directrice générale de la municipalité de La Motte, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-annexé, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 8 décembre 2025, entre 10H00 et 16h00.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce huitième jour de décembre 2025.

RACHEL COSSETTE, DIRECTRICE GÉNÉRALE